

# APPROPRIATION DU FRANÇAIS DANS LE LEXIQUE GASTRONOMIQUE IVOIRIEN POUR UNE ANALYSE LEXICO-SEMANTIQUE

Amani-Allaba Angèle Sébastienne

Doctorante en Sciences du Langage

Université Félix Houphouët Boigny de Cocody - Abidjan

[amanysebastienne@yahoo.fr](mailto:amanysebastienne@yahoo.fr)

## Résumé

Le français dans sa mission civilisatrice devait apporter aux peuples colonisés à la fois la langue et la culture française. C'est dans cette optique que nous utilisons les mots *poulet*, *café*, *laurier* dans le langage gastronomique émanant de la culture culinaire française. Cependant certaines réalités socioculturelles ne peuvent s'exprimer autrement que par les mots des langues locales ivoiriennes. C'est le cas du lexique gastronomique ivoirien, objet de nos recherches. Il est question ici de la relation du discours gastronomique en Côte d'Ivoire avec les principes d'appropriation de ceux-ci par la langue française. Cette étude cherchera à montrer que le lexique gastronomique ivoirien a aussi ses particularités. C'est dans une analyse lexico-sémantique que nous les étudierons.

Mots- clés : appropriation, français, lexique, lexique gastronomique

## Abstract

French in its civilizing mission had to bring to the peoples colonized at the same time the language and the French culture. It is in this optics that we use the words chicken, coffee, laurel in the gastronomic language emanating from the French culinary culture.

However some sociocultural realities cannot be expressed otherwise by items in Ivorian local languages. It is the case of the Ivory Coast gastronomic lexicon, the object of our researches.

It is question here of the relation of the gastronomic speech in Ivory Coast with the principles of appropriation of these by the French language. This study will try to show that the Ivory Coast gastronomic lexicon also has its peculiarities. This study is dealt in a lexico-semantic analysis.

Keywords: appropriation, French, lexicon, gastronomic lexicon

## Introduction

L'homme est doté de la capacité de nommer ce qui existe. Le moyen par excellence qu'il utilise pour le faire est la langue. Dans chaque langue, chaque objet a un nom. Du reste, si

l'on se place dans le domaine gastronomique chaque langue a réussi à nommer tous les éléments s'y rapportant. Pour vous donner une recette gastronomique typique à une région, le nom du plat et certains ingrédients peuvent conserver leur nom d'origine soit parce que le locuteur ne trouve pas l'équivalent du mot dans la langue d'usage soit parce que l'ingrédient est plus connu sous son nom dans la langue source. C'est ainsi que dans cette étude nous verrons les ingrédients ou recette qui ont conservé leur nom d'origine dans la langue française. Comment se fait l'appropriation du français dans le domaine gastronomique ? Pour y arriver, nous présenterons les facteurs d'émergence de ce type d'appropriation, ensuite nous donnerons un inventaire lexical non exhaustif de quelques produits vendus sous leur nom d'origine. Enfin nous expliquerons les procédés linguistiques qui autorisent ces phénomènes.

### **1- Facteurs d'émergence de l'appropriation du lexique gastronomique ivoirien**

Les réalités socioculturelles auxquelles la langue française est adaptée par les locuteurs africains se ressemblent dans les pays d'Afrique francophone (Kube 2005 :20).

Comme le souligne S. Lafage (1996 :598), l'appropriation du français est « l'assimilation et l'adaptation de cette langue aux besoins de l'expression d'une pensée africaine par des locuteurs qui l'adoptent comme vecteur fréquent de communication ».

La littérature sur le concept d'appropriation du français est très vaste. Selon Boutin (2002 :51) cette notion peut aussi servir à regrouper des phénomènes identitaires qui dépassent la phase d'apprentissage d'une langue. Or les produits agricole et alimentaire sont fortement connotés par des aspects identitaires. Pourquoi ?

- a) Les marchés ivoiriens sont composés de vendeurs provenant de divers horizons. Ils sont représentatifs du multilinguisme de la CI. La plupart des marchands étant analphabètes il faut considérer ici ce que les sociolinguistes appellent le ' 'répertoire linguistique des individus''. En effet, entre un marchand analphabète et un acheteur lettré se crée une sorte d'inégalité langagière. Le marchand n'a pas toute la connaissance sur le vocabulaire des mots français des aliments vendus. Comment celui-ci peut réussir à mettre en contact le répertoire linguistique de sa langue maternelle qu'il maîtrise le mieux avec le répertoire linguistique du français dans le domaine gastronomique qu'il ne dispose pas. Généralement le produit conserve le nom donné par la communauté linguistique qui en est friand exceptionnellement. C'est le cas par exemple du « **djoumglé** ». Chaque langue ivoirienne possède l'équivalent

de cet ingrédient, mais comme ce sont les baoulé qui le consomment assez, sur le marché ivoirien c'est cette dénomination qui est connue.

- b) Vendre un produit sous son appellation vernaculaire c'est aussi vendre sa culture. Le nom d'un produit et la manière de le consommer nous donnent des informations sur les habitudes alimentaires des individus et des sociétés. A tout modèle alimentaire se voit donc associer un milieu naturel, une culture et une histoire spécifique. Selon Poulain, MA (2002) un modèle alimentaire est à la fois « corps de connaissances technologiques accumulées de génération en génération » et un système de codes symboliques » porteur de valeurs collectives « participant à la construction des identités culturelles et au processus de personnalisation ». au-delà du biologique, il participe donc à créer de l'identité culturelle et de la différenciation sociale. En ce sens, l'alimentation est un marqueur majeur d'identité culturelle Moulin(1999)

En réalité, l'appropriation du lexique gastronomique peut aussi s'expliquer par les facteurs ayant conduit à l'émergence de la norme endogène du français en Côte d'Ivoire :

- **Les facteurs sociolinguistiques de la norme endogène du français en Côte d'Ivoire**

Le contexte sociolinguistique en Côte d'Ivoire est assurément l'un des facteurs de l'émergence d'une norme endogène du français dans ce pays. Le français coexiste, en effet, en Côte d'Ivoire avec une soixantaine de langues ethniques de plus ou moins grande diffusion dont aucune n'est réellement dominante. Mais sa situation diffère de celle observée dans d'autres pays de tradition coloniale similaire. Selon Simard (1994), le sentiment d'appartenance nationale serait aujourd'hui plus fort chez les Ivoiriens que celui de l'appartenance ethnique.

Déjà au début des années 1970, les chercheurs (Duponchel 1970 ; Lafage 1979) constataient l'émergence d'une variété locale de français appelée FPI (Français Populaire Ivoirien) ou FPA (Français Populaire d'Abidjan). Les études insistent sur les facteurs sociologiques ayant conduit au développement de cette variété, à savoir l'important taux d'analphabétisme, le grand nombre de migrants venant des pays voisins de la Côte d'Ivoire qui étaient souvent analphabètes en français et ne parlaient pas non plus une langue ivoirienne et, enfin, une urbanisation galopante (principalement à Abidjan) qui créait une population urbaine hétérogène.

Dans ce contexte où aucune des langues locales ne sert véritablement de véhiculaire interethnique, la langue française apparaît comme l'unique médium susceptible de démêler l'écheveau des contradictions internes, de neutraliser les particularismes locaux, « de fondre des groupes ethniques souvent rivaux en une seule nation et de canaliser les tendances centrifuges de certains » (Duponchel 1974). « Le français représente l'unité nationale au-delà de toute rivalité interne, étant lui-même en dehors de celle-ci dès le départ. » (Boutin 1998)

Selon Aboa (2008 : 12), dans l'imaginaire linguistique et culturel des dirigeants ivoiriens, la force du sentiment interne que les populations ont de leurs cultures ne suffit plus à préserver ces dernières à présent que ces populations entrent dans le cycle du progrès au sein d'un monde devenu un.

Aboa (2008 : 12) observe également que même la nouvelle élite gargarisée par l'idéologie panafricaine, en dehors de toute propagande particulariste de caractère racial ou ethnique, reconnaît que la connaissance de la langue française est un facteur de prestige et d'ascension sociale.

D'ailleurs, Duponchel (1974) souligne qu'aucune élite ivoirienne actuelle ne doit sa situation à la maîtrise de sa langue maternelle ni à sa connaissance des traditions. Ainsi apparaît, selon lui, l'ambiguïté des prises de position des intellectuels africains. Malgré les déclarations vengeresses, bien peu sont prêts à abandonner, pour eux et surtout pour leurs enfants, la solide rente que constitue la possession du français.

Un élément illustratif du développement de la norme endogène du français en Côte d'Ivoire est l'apparition du nouchi, présenté par certaines études linguistiques (Kouadio 1990, Kube 2005 et Aboa 2008) comme la variété la plus récente du français ivoirien. Ce phénomène linguistique créé par les jeunes des quartiers populaires d'Abidjan a rendu encore plus complexe, selon Kube (2005) le spectre des variétés de français en Côte d'Ivoire. Utilisé au début comme un code secret par les jeunes de la rue, le nouchi a été par la suite adopté par les élèves et étudiants. Aujourd'hui, ce parler s'étend à presque toutes les couches sociales de la Côte d'Ivoire.

Fortement basé sur le français, le nouchi utilise des mots anglais et espagnols, insérés par les élèves, avec des mots issus de presque toutes les langues parlées en Côte d'Ivoire. On doit cependant noter une forte dominance du Malinké et du Baoulé, ethnies les plus représentées sur les marchés et les places populaires dans le pays.

Ce phénomène linguistique qui ne cesse de gagner du terrain en Côte d'Ivoire est la preuve supplémentaire de l'appropriation du français par les locuteurs ivoiriens. Outre les facteurs sociolinguistiques, on observe également que la politique linguistique de ce pays a grandement contribué à l'hégémonie du français dans le paysage linguistique ivoirien et également à l'émergence de la norme endogène.

#### - **Les facteurs politiques**

La politique linguistique mise en œuvre par les autorités ivoiriennes au lendemain de l'accession du pays à l'indépendance a consolidé davantage la position hégémonique du français dans le contexte sociolinguistique ivoirien. En effet, la langue française est au cœur de la politique linguistique de ce pays. La première constitution de la République de Côte d'Ivoire promulguée le 3 novembre 1960 stipule en son article 1 : « La langue officielle est le français ». Le texte ne fait aucune référence aux langues nationales. Les autorités vont mettre en œuvre ce que Calvet (1996 :62) « une politique linguistique par défaut » autrement dit, ne rien faire pour que rien ne change, pour défendre le statut quo ante. Selon Kube (2005), « la politique linguistique de la Côte d'Ivoire en est un bon exemple. Une élite règle la distribution des langues de manière à ce que son profit soit assuré par la prédominance du français ».

La raison principale avancée par les autorités pour justifier le choix de la langue française (héritage de la colonisation) comme la langue officielle du pays est que celle-ci est jugée neutre et étrangère aux contradictions internes. Pour les autorités, aucune langue locale ne pourrait faire l'unanimité dans le contexte ethnoculturel du pays dominé par le repliement sur l'ethnie. La langue française a donc été préférée parce que jugée à même à fédérer des groupes ethniques souvent rivaux. Une autre raison est la volonté des autorités de positionner le pays sur la scène internationale.

Et pour atteindre cet objectif, les autorités n'ont pas trouvé mieux que le français, une langue internationale. « On ne se pose pas la question de savoir si le français, langue officielle, est la meilleure façon d'assurer la promotion collective des peuples et leur développement. » (Calvet 1974).

Selon Aboa (2008), dans l'esprit des dirigeants, le français permettrait d'entrer directement dans les grands courants d'échanges internationaux et d'entretenir des relations privilégiées avec les pays qui comptent sur la scène internationale. De même, « ce choix permettrait

d'envisager des regroupements régionaux entre pays voisins à un moment où florissait l'idéologie panafricaine ». (Duponchel 1974).

Il faut relever également le rôle joué par Félix Houphouët Boigny, le premier Président ivoirien, sur le destin de la langue française en Côte d'Ivoire. En effet, comme le fait remarquer Kouadio (2008), « Houphouët avait un rapport à la culture et à la langue françaises moins passionnel voire « schizophrénique » qu'un Senghor par exemple. En bon pragmatique, sa francophonie à lui était d'essence politique et utilitaire. Houphouët avait certes une excellente maîtrise de la langue française, mais ses discours ne faisaient pas l'objet de recherche littéraire et académique excessive. » Et comme le souligne Boutin : « son raisonnement comme son style sont africains, avec une référence constante à la situation de l'énonciation, et l'on admire, dans ses discours, non les belles tournures et les mots rares, car ils sont absents, mais la manière africaine d'utiliser la langue » (Boutin 2002 : 46).

En somme, selon Kouadio (2008), Houphouët a donné au français un rôle essentiellement pratique et il n'est peut être pas exagéré de dire que ce rapport de Houphouët (et de toute la classe politique ivoirienne d'alors) à la langue française a influencé fondamentalement l'attitude des Ivoiriens vis-à-vis de cette langue.

Cette politique linguistique a donné lieu à différents modes d'appropriation du français chez les locuteurs ivoiriens.

## 2- Inventaire lexicale

Nous avons sélectionné un certain nombre de produits disponibles localement et de grande consommation en restauration.

Tableau 1 : le petit déjeuner ou le gouter

fiches	menu	Sens en français
1	Gbofloto	beignet
2	Aller-retour	Beignet au poisson
3	Blissi	Banane braisé
4	ngomi	Galette de mil

5	Tratra	Beignet aplati
6	Café-baoulé	Pain avec de l'eau sucrée

Tableau 2 : les accompagnements

fiche	accompagnement	sens en français
7	attiéké	couscous de manioc
8	allico	frite de banane plantain mure
9	cococha	purée de banane plantain mure mélangée à de l'huile de palm
10	attoukpou	pain de manioc
11	placali	pâte obtenue avec de la farine de manioc
12	to	pâte obtenue avec de la farine de manioc
13	Attiéké huile rouge	attiéké mélangé à de l'huile de palm

Tableau 3 : les sauces

fiche	sauce	Sens en français	origine
14	klwala	feuilles gluantes	baoulé
15	djoumgbélé	poudre de gombo séchée	baoulé
16	Copai	sauce préparée avec du gombo frais râpé	baoulé
17	akpi	graine servant à assaisonner certaines sauces	dida
18	tigliti	Feuille de tarot	dida
19	gnangnan	petites baies très amères	baoulé
20	gouagouassou	mélange de gombo frais et d'aubergine	baoulé
21	kplé	amande de mangues	yacouba

		sauvages	
22	N'tro	sauce à base de feuille	ébrié

Tableau 4 : la viande, le poisson, les crustacés

fiche	Viande-poisson-crustacé	Sens en français
23	kôssômrô	petit coquillage ressemblant au Saint Bernard
24	magne	petites sardines fumées et séchées
25	Crabe poilu	
26	Poulet africain	par opposition au poulet de chair
27	N'godro	variété de poisson de la famille des silures

Tableau 5 : arôme

fiche	arôme	Sens en français
28	adjovan	poisson fermenté et séché
29	kablè	plante aromatique parfumant très souvent les sauces graines
30	soumara	fruit de néré fermenté
31	Mankun flolo	piment non épicé

### 3- Analyse lexico-sémantique

Le phénomène de l'emprunt découle toujours d'un processus de contact de langue. Dans la cohabitation de deux langues des mots effectuent une sorte de voyage d'une langue à l'autre. Selon Dubois et al. (1973 :188), « il y a emprunt linguistique quand un parler A utilise et finit



par intégrer une unité ou un trait linguistique qui existait précédemment dans un parler B et que A ne possède pas ; l'unité ou le trait emprunté sont eux-mêmes appelés emprunts ».

C'est ainsi qu'au cours des siècles, le lexique du français a été influencé par les langues avec lesquelles le français a eu un contact prolongé. Ces influences ont laissé des traces lexicales dans la langue française. C'est ce qui est qualifié d'emprunt. Si nous restons dans le domaine culinaire objet de notre étude le français a emprunté à l'italien les mots **croissant, gratin, macaroni, pizza, spaghetti**, au portugais : **pintade**, à l'arabe : **orange, sirop, sucre, alcool, café**. A l'anglais, **bifteck**, au grec, **carotte, tisane**. Plusieurs raisons ont été données pour justifier ces emprunts. D'abord quand de nouvelles découvertes sont faites, le nom attribué à ces objets a souvent été directement emprunté aux langues des pays qui abritent ces découvertes. C'est l'exemple du mot **café**. **Café** remonte à l'arabe **qahwa**, transmis au turc sous la forme **qahvé** et passé en français par l'italien. Ensuite, la langue d'un pays à forte dominance politique, culturelle et économique peut être prêteuse de mots. C'est ainsi que dans certains langues ivoiriennes nous retrouvons les mots d'origine français **tomatl, sucaro**. Notre corpus nous permet de faire les analyses suivantes :

- 1- Les mots empruntés tels que n'godro, kplé, akpi, attoukpou, gbofloto contribuent à introduire de nouveaux sons à la langue française. Nous faisons un récapitulatif de ces sons spécifiques dans le tableau suivant :

Sons spécifiques	mot	prononciation	fiche
Gb/dʒ	djoumgbélé	[dʒumgble]	14
dʒ	adjouvan	[adʒuvā]	27
gb	gbofloto	[gbofloto]	1
kp	Akpi, kplé	[akpi], [kple]	16, 20
tʃ	attiéké	[atʃeke]	6
nt	N'tro	[ntro]	21
ŋ	ngomi	[ŋomi]	4
ŋɡ	N'godro	[ŋgodro]	26

Tableau 6 : lexique gastronomique contenant des consonnes spécifiques

L'apport de nouveaux sons dans la langue d'usage peut être vu comme un enrichissement de la langue. Mais Calvet (1987 :146) considère cela comme un danger :

« Lorsqu'une langue voit son système de sons se fondre dans le système d'une autre langue [...] elle est en danger ».

Ce danger ne menace pas le français à travers les mots tel qu'**aller-retour** qui n'est qu'un néologisme sémantique.

## 2- Les néologismes

L'examen de notre menu laisse percevoir des termes formés de mots français. C'est le cas des fiches 2 avec **aller-retour**, fiche 12 avec attiéké **huile rouge**, fiche 23 avec **crabe poilu**, fiche 24 avec **poulet africain**.

**Aller-retour** défini en français dans le domaine du transport comme le trajet d'un endroit à un autre avec retour au lieu de départ. Ce mot sert à désigner un beignet tellement délicieux que le client qui l'achète ne peut que revenir l'acheter une seconde fois. Selon Bastuji (1974 :6) :

« On distingue, classiquement deux sortes de néologismes : le néologisme ordinaire, unité pourvue d'une « forme » et d'un « sens » nouveaux, et le « néologisme de sens », acception nouvelle pour une unité déjà constituée. Si le néologisme ordinaire paraît à première vue s'accommoder de la définition saussurienne du signe comme « union indissociable d'un signifiant et d'un signifié », le néologisme de sens fait aussitôt éclater ce postulat d'une correspondance bi-univoque entre signifiant et signifié ! Le néologisme sémantique est un cas particulier de la polysémie avec un trait diachronique de nouveauté dans l'emploi ; donc dans le sens »<sup>1</sup>. En effet, **aller-retour** a à la fois le sens de beignet et le sens d'un trajet parcouru pour revenir acheter le beignet.

Suite à l'emprunt, les mots peuvent changer de sens. Mais aussi les mots peuvent être traduits littéralement. C'est l'exemple d'**huile rouge**, **crabe poilu**, **poulet africain**. On parle alors de calque sémantique. Le dictionnaire de linguistique utilise le calque linguistique, quand, pour dénommer une notion ou un objet nouveaux, une langue A(...)

---

<sup>1</sup> Bastuji (Jacqueline) : « aspect de la néologie sémantique » in Langage n°36, décembre 1974,p.6

traduit un mot, simple ou composé, appartenant à une langue B (...) en un mot simple existant déjà dans la langue ou en un terme formé de mots existant aussi dans la langue.

### **Conclusion**

Une analyse de 31 noms d'aliments empruntés aux langues ivoiriennes, nous a permis d'étudier le phénomène de l'appropriation du lexique gastronomique par les ivoiriens. En effet dans ce domaine, les locuteurs ont réussi à conserver certaines dénominations pour ne pas brader leur identité culturelle. Cette étude a révélé que l'appropriation passe par les phénomènes d'emprunt, de néologisme, de calque. Ces procédés apparaissent comme un mode d'enrichissement de la langue française. Cependant, dans le cadre d'autres recherches, il y a lieu de se demander si la langue française peut à elle seule suffire à décrire les réalités africaines en générale et ivoiriennes en particulier ?

### **Bibliographie**

ABOA, Alain Laurent (2008), « La francophonie : enjeux politiques et socioculturels » *Documents pour l'histoire du français langue étrangère ou seconde*, SIHFLES, Paris.

BAGGIONI, Daniel (1997), *Langues et nations en Europe*, Payot, Paris

Bastuji, Jacqueline. 1974. « aspect de la néologie sémantique » in *Langage* n°36.

BOUTIN, Akissi Béatrice (2002) *Description de la variation : Études transformationnelles de phrases du français de Côte d'Ivoire*. Thèse de doctorat, université Stendhal-Grenoble 3.

BOUTIN, Akissi Béatrice (2003), « La norme endogène du français en Côte d'Ivoire », *Sudlangues* n°2, Dakar.

CALVET, Louis-Jean (1974). *Linguistique et colonialisme, petit traité de glottophagie*, Paris, Payot.

CALVET, Louis-Jean (1996), « Y a-t-il une politique linguistique de la France en Afrique indépendante ? » in *Grenzgänge* 5, 3. Jahrgang

Calvet, Louis-jean. 1987. *La guerre des langues et les politiques linguistiques*. Paris, Payot.

Dubois, Jean et al. 1973. *Dictionnaire de linguistique*. Paris, Larousse.

DUPONCHEL, Laurent (1974). *Le français en Côte d'Ivoire, au Dahomey et au Togo*, Abidjan, ILA.

FRANCARD Michel et Hamye Philippe (2008) « Normes endogènes et processus identitaires. Le cas de la Wallonie romane », *Normes endogènes et plurilinguisme : aires francophones, aires créoles*

GADET, Françoise (2007) *La variation sociale en français*, Paris, Ophrys

Kanie, Maurice Anoma. 2013. *La Côte d'Ivoire et sa cuisine*. Edition de la revue *Bonne Table et Tourisme*.

KOUADIO, N'Guessan Jérémie (2006), « Le nouchi et les rapports dioula-français », *Le français en Afrique*, Revue des observatoires du français contemporain en Afrique, n°21, CNRS.

KOUADIO, N'Guessan Jérémie (2008), « Le français de Côte d'Ivoire : de l'imposition à l'appropriation décomplexée d'une langue exogène », *Documents pour l'histoire du français langue étrangère ou seconde*, SIHFLES, Paris.

KUBE, Sabine (2005), *La francophonie vécue en Côte d'Ivoire*, Paris, l'Harmattan

LAFAGE, Suzanne (1978). « Observatoire du français contemporain en Côte d'Ivoire : rôle et place du français populaire dans le continuum langues africaines / français de Côte d'Ivoire », in *Cahier Ivoirien de Recherches Linguistiques*, ILA, UNACI, Abidjan.

LAFAGE, Suzanne (1996). « La Côte d'Ivoire, une appropriation nationale du français ? », in *Le français dans l'espace francophone*, tome 2, Paris.

MANESSY, Gabriel (1993), « Vernacularité, vernacularisation », Robillard Didier et Beniamino Michel

REH, Alain (1972) « Usages, jugements et prescriptions linguistiques », in *Langue française* n°16

SIMARD, Yves (1994). « Les français de Côte d'Ivoire », in *Le français en Afrique Noire, faits d'appropriation, Langue française*, n° 104.

VEZINA, Robert (2009), *La question de la norme linguistique*, Conseil Supérieur de la langue française, Québec.